

Carnet beuvardois

Décès

M^{me} CHEVALIER Marie, née VAUJOUR, le 08 octobre 2009, dans sa 82^{ème} année
M^{me} MARY Marcelle, née OBERT, le 19 novembre 2009, dans sa 83^{ème} année

Réussite aux examens

B.F.P.A. : Emilie Besse

Le Petit Journal avait omis de signaler la réussite au Baccalauréat 2009 de

Alexis BERRRAND — Genséric LOURDEZ.

Toutes les excuses et les félicitations du comité de rédaction aux trois lauréats.

Remerciements

Monsieur Serge GENEL tient à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé et soutenu lors de l'incendie survenu chez lui.



CHIENS DE 1^{ère} et 2^{ème} CATEGORIE

A compter du 31 décembre 2009, la loi précise et impose des mesures pour les possesseurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Si vous êtes propriétaire de chiens de l'une ou l'autre de ces catégories, il est urgent de vous mettre en rapport avec Monsieur Jean-Marie FLORECK, 4^{ème} adjoint, en charge de ce dossier.

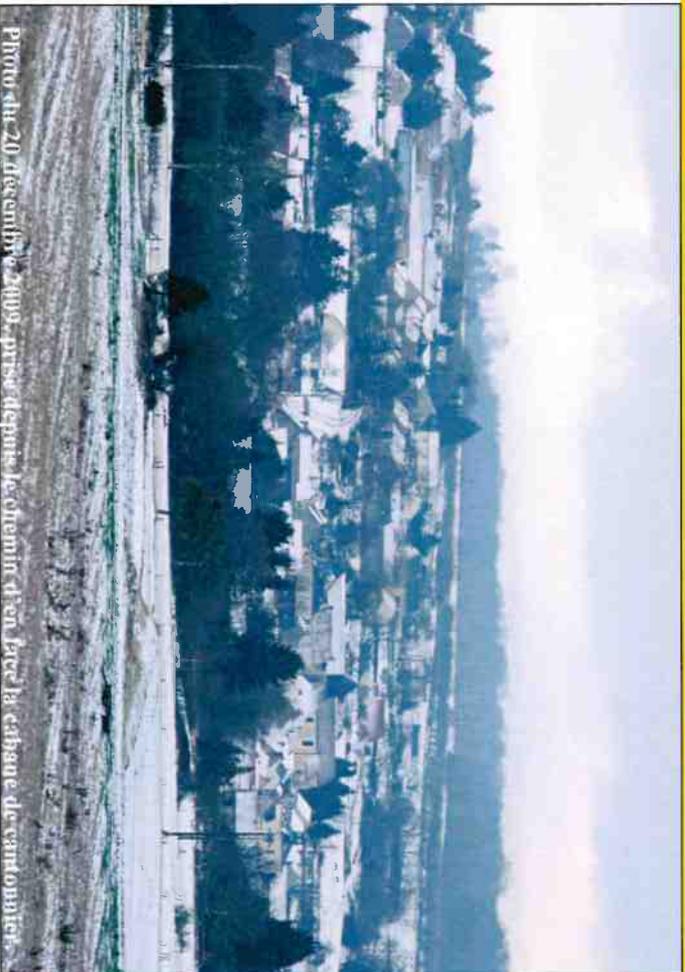


Photo du 20 décembre 2009, prise depuis le chemin d'en face la cabane de cantonnier.

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL

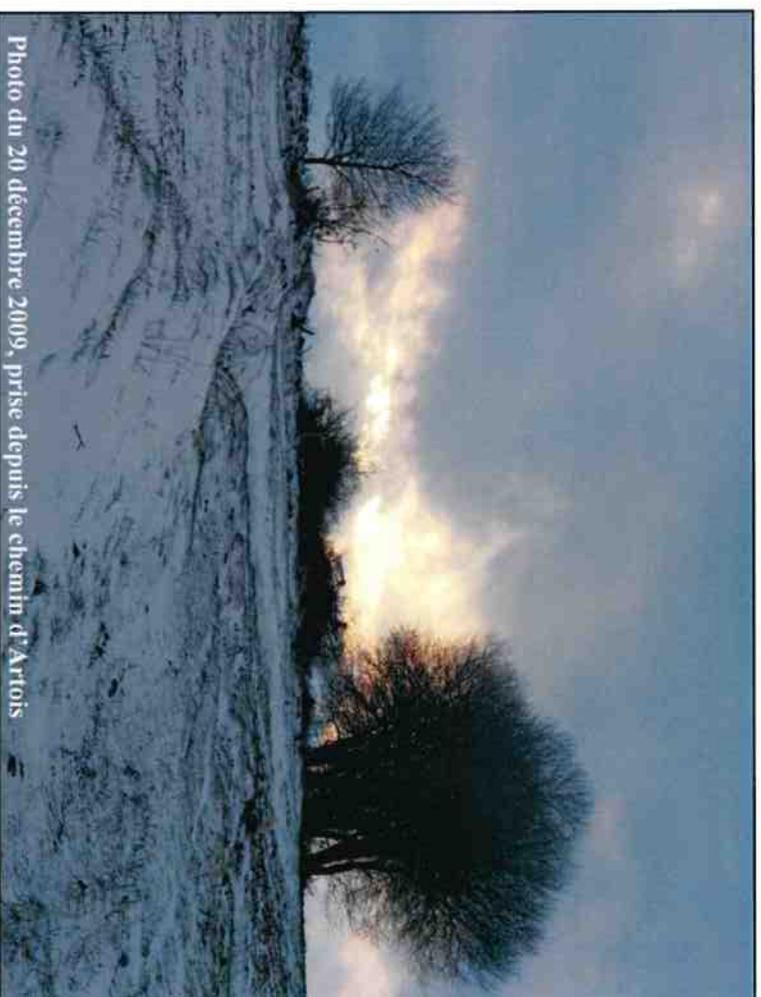


Photo du 20 décembre 2009, prise depuis le chemin d'Artois

N° 43 — janvier 2010

Permanences

Le Maire : Lucien JEROME tous les jours ouvrables de 08h00 à 09h00,

Les Adjoints :

- 1^{er} Adjoint Noël BELLIER
- 2^{ème} Adjoint Jean-Claude BEYELER
- 3^{ème} Adjoint Patricia CRAPART
- 4^{ème} Adjoint Jean-Marie FLORECK

Secrétariat de la mairie Horaires d'ouverture au public, horaires d'hiver

Madame Laurence LENICE	mardi	de 14h00 à 16h15
	jeudi	de 11h00 à 13h00
	vendredi	de 14h00 à 16h15

Quelques mots...

Chères Beuvardoises, Chers Beuvardois,

Voici venir une nouvelle année. Permettez-moi, au nom de tous les Conseillers Municipaux et en mon nom propre de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour vous et tous vos proches, de vous souhaiter une année particulièrement agréable et bénéfique, que tous les enjeux de la vie quotidienne soient estompés par votre dynamisme et votre moral.

Encore une année de doute, d'inquiétude et d'interrogation quant à l'avenir proche. Ce constat nous incite à encore plus de solidarité, de bienveillance et d'écoute envers les plus démunis.

Je sais que beaucoup d'entre vous œuvrent dans ce sens et je les félicite et les remercie de leur engagement vis à vis des autres.

Pour notre part, nous serons attentifs à toutes détresses et nous nous efforcerons d'y remédier.

L'hiver est là et il n'est pas inutile de rappeler les règles élémentaires de sécurité concernant l'utilisation des chauffages, qu'ils soient à bois ou à tout autre combustible. Soyez prudents et entretenez vos matériels.

Votre Maire : Lucien JEROME 02

Abonnement à la Médiathèque

Certains adhérents de la Médiathèque ont été surpris de ne pas avoir à renouveler leur abonnement pour l'emprunt des ouvrages en s'acquittant d'un droit fixé à 5 euros. L'explication donnée au cas par cas aux lecteurs qui en ont fait la demande peut intéresser l'ensemble de la population.

La Bibliothèque de Beuvardes a été créée en 1982 par l'association « Des livres pour tous ». C'était alors une **Bibliothèque associative** qui percevait une cotisation de la part des lecteurs qui étaient membres de l'association.

Après un longue période de sommeil, la Bibliothèque reprend son activité en 2002 avec un statut de **Bibliothèque municipale**. L'association « Des livres pour tous » devient gestionnaire de la Bibliothèque pour le compte de la Commune. Les lecteurs sont usagers du service de lecture publique municipale et continuent à verser 5 euros mais au titre d'abonnement au service public, utilisés pour l'achat d'ouvrages et matériel d'équipement. Pour éviter de supporter le coût d'une régie de recettes, l'association décide au cours de son C.A. du 26 novembre 2008, de supprimer le paiement de l'abonnement à partir du début 2009.

La Médiathèque est donc désormais **entièrement gratuite** pour les adultes et les enfants. Seule la subvention municipale assure le fonctionnement de la Médiathèque. Une raison de plus pour ne pas hésiter à venir utiliser ses ressources.

Printemps des Conteurs

Cette année le printemps est en avance, du moins celui des conteurs organisé par le Conseil Général et la B.D..P.

Pour la 7^{ème} année consécutive, l'association « Des livres pour tous et la médiathèque municipale auront le plaisir d'accueillir cette manifestation de qualité.

Cette soirée aura lieu le vendredi 12 mars 2010, à 20h30 à la salle communale

Philippe SEZAIRE, conteur de renom, vous fera passer, à n'en point douter, un excellent moment.
Retenez la date sur vos agendas.

Pour la Présidente : Marc Lebeau



Médiathèque municipale de Beuvardes

L'association « Des livres pour tous » tiendra son Assemblée Générale

mardi 26 janvier 2010,

19 heures,

Médiathèque municipale de Beuvardes.

Vous êtes toutes et tous invités à y participer.

Les candidatures au C.A. seront prises en compte à l'A.G.

Venez nous rejoindre !

Les tâches de l'association « Des livres pour tous » pour faire vivre la médiathèque municipale sont diverses et nombreuses. Permanences, tenue au jour le jour du fonds d'ouvrages, équipement des livrés, préparation et réalisation des animations, bébés lecteurs, accueil de classes, relation avec la BDP, formation professionnelle....

Bien que la Mairie mette à notre disposition une personne qui participe au fonctionnement de la médiathèque, les membres de l'association ne sont pas assez nombreux pour assurer l'ensemble de ces activités.

Plus une association compte de membres, moins les tâches sont lourdes. De plus, de nouvelles « recrues » signifie aussi de nouvelles idées et c'est nécessaire à l'efficacité et à la pérennité d'une association.

Vous disposez de quelques heures par mois, vous êtes attaché à la présence d'une vie culturelle au village, vous aimez le contact, l'activité...

N'hésitez pas. Venez nous rejoindre. Parmi les diverses activités de la médiathèque, vous trouverez certainement à exercer vos talents.

Venez nous rendre visite aux heures de permanence ou prenez contact avec l'un d'entre nous.



Accueil de classes de décembre.

Thème : Les risques d'accidents à la maison. Le garçonnement « Baddoum » va-t-il se briller avec la casserole ?



AGENDA (non exhaustif)

15 septembre 2009

- Entrevue avec Madame SIENKO, Directrice de Pôle Emplois de CHATEAU-THIERRY.

21 septembre 2009

- Conseil Municipal.

25 septembre 2009

- Commune, réunion de la commission « O.M.S.C » (Office Municipal des Sports et de la Culture).

26 septembre 2009

- A.P.E (Association des Parents d'élèves), Assemblée Générale.

- Fête communale, feu d'artifice.

- Assemblée Générale des archers de l'Ornois.

28 septembre 2009

- Réunion avec les Présidents des associations de BEUVARDES.

29 septembre 2009

- Réunion avec les Adjointes.

30 septembre 2009

- Communauté de Communes du Tardenois (C.C.T.), Conseil Communautaire.

1^{er} octobre 2009

- Commune, réunion de la commission « écoles ».

5 octobre 2009

- S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, « le point du jour » de BEUVARDES, gestion des écoles), réunion de la commission « écoles ».

06 octobre 2009

- Entrevue avec Monsieur PLE, Médiateur.

10 octobre 2009

- C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales), opération brîoches.

12 octobre 2009

- Entretien avec Madame PERJEAN, I.E.N. (Inspectrice de l'Éducation Nationale).

13 octobre 2009

Objet : devenir des écoles de BEUVARDES.

14 octobre 2009

- Entrevue avec Monsieur le sous-préfet, à CHATEAU-THIERRY.

15 octobre 2009

- Réunion avec les Adjointes.

16 octobre 2009

- Entretien avec Madame PERJEAN, Inspectrice de l'Éducation Nationale. Objet : visite des écoles de BEUVARDES.

18 octobre 2009

- Réunion U.C.C.S.A. (Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne).

20 octobre 2009

- Réunion U.C.C.S.A.

21 octobre 2009

- Chantier nature à Boutache.

23 octobre 2009

- C.C.A.S, Conseil d'Administration.

24 octobre 2009

- U.S.E.D.A. (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne), réunion de chantier.

26 octobre 2009

- Salon des Maires à CHAUNY.

27 octobre 2009

- Conseil d'école.

02 novembre 2009

- C.C.T. réunion de travail.

03 novembre 2009

- Réunion avec les Adjointes.

05 novembre 2009

- Commune, réunion de la commission « aménagement, embellissement du village ».

09 novembre 2009

- Conseil Municipal.

11 novembre 2009

- U.C.C.S.A., réunion de travail.

12 novembre 2009

- Syndicat scolaire de Fère, Comité Syndical.

16 novembre 2009

- S.I.V.U. réunion de bureau.

17 novembre 2009

- Collège Anne de Montmorency, Conseil d'Administration.

18 novembre 2009

- Cérémonie au monument aux morts.

19 novembre 2009

- Repas du C.C.A.S.

20 novembre 2009

- C.C.T. réunion des vice-présidents.

24 novembre 2009

- C.C.T. réunion de bureau.

15 septembre 2009

- Commune, réunion de la commission « O.M.S.C. ».

16 septembre 2009

- S.I.V.U. comité syndical.

17 septembre 2009

- U.S.E.S.A. (Union des Services d'Eau de Sud de l'Aisne), réunion de travail.

18 septembre 2009

- Salon des Maires de France porte de Versailles, à PARIS.

19 septembre 2009

- Assemblée Générale du syndicat du bassin versant de l'Ourcq amont.

20 septembre 2009

- Syndicat scolaire de Fère, Comité Syndical.

24 septembre 2009

- U.S.E.D.A., réunion de chantier.

03

- C.C.A.S, Conseil d'Administration.

03

- Réunion d'information et de débat sur le projet de réforme territoriale (palais des rencontres à CHATEAU-THIERRY).

- 25 novembre 2009
- 26 novembre 2009
- 27 novembre 2009
- 30 novembre 2009
- 1^{er} décembre 2009
- 05 décembre 2009
- 07 décembre 2009
- 09 décembre 2009

- 10 décembre 2009
- 14 décembre 2009
- 15 décembre 2009
- 16 décembre 2009
- 18 décembre 2009
- 22 décembre 2009
- 05 janvier 2010
- 07 janvier 2010
- 13 janvier 2010

- Assises des territoires ruraux (palais des rencontres à CHATEAU-THIERRY).
- Signature de la convention de la mise en œuvre du programme LEADER (ferme du ru Chailly à FOSSOY).
- Inauguration des nouveaux locaux du collège Anne de Montmorency, à FERRE en TARDENOIS.
- Commune, réunion de la commission « voies goudronnées, trottoirs, chemins ... ».
- Réunion avec les Adjoints.
- C.C.A.S., distribution des bons d'achat
- Cérémonie au monument aux morts.
- O.N.F. (Office Nationale des Forêts), réunion de travail.
- U.S.E.D.A., réunion de chantier.
- C.C.T. réunion des vice-présidents.
- Commune, spectacle pour les enfants de BEUVARDES.
- C.C.T., Conseil Communautaire.
- Entretien avec Isabelle VASSEUR, Député.
- Réunion avec les Adjoints.
- U.S.E.A., réception de fin d'année.
- Réception à la maîtrise de BEUVARDES, pour le personnel, et les acteurs locaux, économiques, sportifs, culturels associatifs, sociaux.
- Conseil Municipal.
- Entretien Madame l'Inspectrice d'Académie, à LAON.
- Vœux du Maire et du Conseil Municipal (19h00).
- O.N.F. (Office Nationale des Forêts), réunion de travail pour prévision des travaux à faire sur les 20 prochaines années.

L'ÉGLISE de BEUVARDES

Les travaux intérieurs sont terminés. La mise en sécurité des entrées est réalisée. La restauration et la mise en sécurité des statues sont terminées.

Reste à faire les travaux d'extérieur.

Un grand merci à l'Amicale Beauvardoise pour l'achat d'un des vitraux (celui au dessus des fonts baptismaux).

POPULATION légale de BEUVARDES

Le dernier recensement INSEE, laisse apparaître : « populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 » : population totale = 718.

Le dernier recensement était de 710 habitants, soit une progression de + 8.

CEREMONIE du 11 novembre 2009

La cérémonie du mercredi 11 novembre 2009 s'est déroulée, comme d'habitude, dans notre Commune.

Une nombreuse assistance (du jamais vu selon certains) a participé à cette cérémonie.

Les enfants des écoles, en nombre, ont entonné la Marseillaise.

Un apéritif convivial a clôturé cette cérémonie.

Un grand merci aux membres de l'OMSC et aux bénévoles pour l'organisation matérielle de cette manifestation. 04

Club du 3ème Âge

Assemblée générale

L'A.G. du Club du 3ème Âge aura lieu

- le samedi 27 mars 2010
- à 12 heures

- à la salle des fêtes de Beauvardes

Toutes les personnes désirant se joindre à nous sont les bienvenues.
Un repas sera servi après l'assemblée et un agréable après-midi vous attend.

Nous vous communiquerons les détails ultérieurement.

Colette Lefèvre



LE CLUB DU 3EME AGE DE BEUVARDES

Vous propose une sortie,

le mardi 23 mars 2010 au Milleisium à Eperrnay

«A la plus grande Guinguette du Monde »

Les plus grands Accordéonistes seront au rendez-vous dont :

André VERCHUREN ,
Michel PRUVOT ,
Louis CORCHIA,

Louis LEDRICH et plein d'autre encore

Pour les amateurs ou amatrices de danse, il y aura une piste de danse géante

Prix : 45 €

Départ sur la place du village à 13h précises.

Inscription avant le 15 février 2010 auprès de :

Madame Colette LEFEVRE

6 rue de la harleine 02130 BEUVARDES

tél. : 03 23 71 22 24

Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.

Marc LEBEAU/ 6, Les Tilleuls 02130 Beauvardes

Tél : 0323712064 - 06868156 Messagerie : Marc.LebEAU@wanadoo.fr

CENTRE INCENDIE ET DE SECOURS DE BEUVARDES (C.I.S)

A l'aube de cette nouvelle année, mon équipe et moi même, nous vous adressons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, nos vœux de bonheur, santé et prospérité.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus en toute occasion et qui nous ont accueillis avec chaleur, lors de notre traditionnelle tournée de calendrier de fin d'année.

Des oublis, ou des absences ont fait que certains d'entre vous n'ont pu être honorés. Je vous demande de nous en excuser!

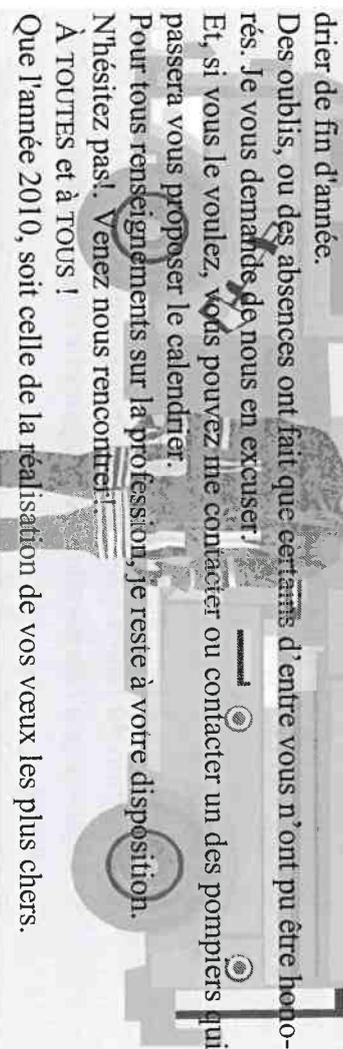
Et, si vous le voulez, vous pouvez me contacter ou contacter un des pompiers qui passera vous proposer le calendrier.

Pour tous renseignements sur la profession, je reste à votre disposition.

N'hésitez pas! Venez nous rencontrer!

À TOUTES et à TOUS !

Que l'année 2010, soit celle de la réalisation de vos vœux les plus chers.



Le chef de centre : Major José Rosendo

Gendarmerie

La brigade de la gendarmerie nationale de FERRE-TARDENOIS communiqua :

en cas d'urgence, composez le 17,

en cas d'absence prolongée, prévenez la brigade de gendarmerie de FERRE-TARDENOIS, tél. 03 23 82 57 17.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie.

Anciens combattants



Les Anciens Combattants de Beuvardes remercient toutes les personnes qui sont venues aux cérémonies des 11 novembre et 05 décembre 2009.

Merci particulièrement aux enfants des écoles et à leurs institutrices qui ont chanté, sous une pluie diluvienne, lors de l'hommage rendu à Monsieur Pierre LEVIAUX.

Jean Gouault

16

CEREMONIE du 05 décembre 2009

La cérémonie émouvante du souvenir, à la demande du CATM, s'est déroulée sous une pluie battante, dans la Commune, le samedi 05 décembre 2009, en mémoire de Monsieur Pierre LEVIAUX mort pour la France en Algérie.

Le cortège nombreux s'est formé devant la mairie pour un départ vers le monument aux morts, à 11h30.

De nombreuses personnalités étaient présentes.

Un apéritif clôtura cette cérémonie.

Encore merci à tous pour l'organisation matérielle.



TRAVAUX du CCAS

BILAN de l'opération « brioches 2009 »

L'opération « brioches », en collaboration avec l'Apei « les papillons blancs du sud de l'Aisne » de CHATEAU-THIERRY, s'est déroulée le samedi 10 octobre 2009, le matin. Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à cette réussite de cette opération.

Le prix demandé était de 3,00€ minimum. Les fonds recueillis sont entièrement reversés à l'Apei.

Un document est remis en même temps que la vente.

BILAN du repas du 11 novembre 2009

50 personnes ont participé. Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur, animé par l'accordeoniste Ghislain. Celui-ci préparé par MADO, rendez-vous des pêcheurs à COURTHIEZY, a été apprécié de toutes et tous. Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce repas.

ORGANISATION et remise des bons d'achat pour la fin de l'année

Bons d'achat de 30,00€

Bilan : 76 personnes de 70 ans et +, dont 5 en maison de retraite

La remise des bons d'achat s'est faite le samedi 05 décembre 2009.

SPECTACLE pour les enfants de BEUVARDES

Le mercredi 9 décembre 2009, dans la salle communale, s'est déroulé un spectacle pour les enfants de BEUVARDES (et leurs parents).

05

Celui-ci a été apprécié de tous, petits et grands. A l'issue de cet après-midi convivial, un goûter a été distribué à chacun. 47 enfants étaient présents.

Merci aux organisateurs (l'OMSC) et aux nombreux bénévoles ayant aidé à la réussite de cette manifestation



MARCHE de Noël

Le dimanche 13 décembre 2009, dans la salle communale, s'est tenu le marché de Noël. Celui-ci a encore cette année rencontré un appréciable succès. Les organisateurs, le foyer rural, sont à féliciter.

RECEPTION de fin d'année

A l'occasion de la fin de l'année 2009, Le Maire et le Conseil Municipal ont invité le personnel communal et leur famille, les acteurs de la vie économique, culturelle, sociale, associative et sportive à une réunion conviviale, le vendredi 18 décembre 2009, à la mairie.

VŒUX du Maire et du Conseil Municipal

Le Maire de la Commune, Lucien JEROME a présenté ses vœux et ceux du Conseil Municipal, le jeudi 17 janvier 2010, devant une nombreuse assistance. A cette occasion, le Maire a énuméré les travaux en cours et à venir dans le village.

Pour clôturer cette manifestation conviviale, organisée matériellement par l'OMSC, les traditionnelles et succulentes galettes confectionnées par le boulanger de la commune, ont été appréciées.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions du Maire avec ses Adjoints sont programmées tous les 15 jours. Le Conseil Municipal s'est réuni les 15 septembre, 3 novembre et 22 décembre derniers. Le prochain Conseil Municipal est prévu en février 2010.

CONVENTION A.T.E.S.A.T

La convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.) expire à la fin de cette année 2009.

Le Conseil Municipal décide :

- d'adopter la convention spécifiant la mission de base et les missions complémentaires comprenant de demander à bénéficiaire de l'Aide Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.), pour l'année 2010, avec possibilité de renouvellement deux fois par tacite reconduction, d'approuver
- 1 - l'assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière,
- 2 - la gestion du tableau de classement de la voirie,
- 3 - l'assistance à l'élaboration de programme d'investissement de la voirie,
- 4 - l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie (voies existantes) dont le coût unitaire prévisionnel n'excède pas 30 000,00€ HTVA et dont le montant cumulé n'excède pas 90 000,00€ HTVA, sur l'année.

PRISE en charge par le C.C.T. de la compétence « élaboration et mise en œuvre d'un contrat global pour l'eau »

Lors du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Tardenois, en date du 10 décembre 2009 une délibération a été prise concernant une modification de statuts portant sur la prise de compétence : « élaboration et mise en œuvre d'un Contrat Global pour l'Eau ou tout document similaire en tenant lieu et toute action y afférent (exemple SAGE) ». Le Conseil Municipal décide d'approuver et d'adopter cette modification de statuts concernant la prise de compétence nouvelle de la Communauté de Communes du Tardenois.

AFFOUAGE 2010

La campagne d'affouage 2010 est lancée.

Les inscriptions sont prises, en mairie, jusqu'au vendredi 22 janvier 2010, 16h00.

La réunion pour le tirage au sort des lots se tiendra en mairie, le lundi 1^{er} février 2010, à 19h00

Votre Maire
Lucien JEROME

CONSEIL MUNICIPAL du 22 décembre 2009 (extraits).

TARIFS de location des parts d'usage et des baux de location des biens communaux

Les tarifs de l'année 2009 sont les suivants :

- prairie : 9,00€
 - terre : 11,00€
- Pour les baux :
- taux légal de 4 quintaux à l'hectare.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les mêmes tarifs, pour l'année 2010.

TRAVAUX d'investissement dans la forêt communale pour 2010

Le programme de travaux d'exploitation 2010 proposé par l'ONF concerne :

- le coupon 2 pour :
 - l'entretien des cloisonnements et dégagement de plantation et de semis naturels,
 - la fourniture et la plantation de regarnis (600 plants de hêtres)
- la parcelle 8 pour :
 - l'entretien des cloisonnements,
 - le dégagement de plantation de frênes.

Pour un montant total de 5 669,04€.

Le Conseil municipal décide d'adopter le programme des travaux pour la forêt communale.

MATERIELS

Les matériels d'entretien des espaces verts, de la voirie, des chemins ou autres de la commune ont besoin, soit d'être réparés, soit d'être entretenus ou remplacés.

Le montant de la réparation de la balayeuse de caniveaux est de 910,00€ HT,

Le montant pour le remplacement de la tondeuse de finition est de 1 500,00€ HT,

Le montant de l'achat d'une perche élagueuse est de 800,00€ HT.
Le Conseil Municipal décide d'adopter ce programme.

CONSEIL MUNICIPAL du 15 septembre 2009 (extraits).

REACTIVATION du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le 07 mars 2004, le Conseil Municipal délibérait et proposait « d'inscrire Beuvardes à l'élaboration d'un P.L.U., au niveau communautaire ».

Les tenants et aboutissants d'un P.L.U. sont exposés et un document est détaillé. Il est demandé de réactiver cette demande auprès de la Communauté de Communes du Tardenois afin de prendre rang parmi les autres communes

BILAN de la rentrée scolaire 2009

La rentrée scolaire, pour les enfants du regroupement scolaire de BEUVARDES s'est déroulée le jeudi 03 septembre 2009.

Le bilan au jour de la rentrée est le suivant :

- nombre d'élèves :	à BEUVARDES	115
	à LE CHARMEL	41
	à EPIEDS	23
- total des élèves accueillis :		179

TRAVAUX dans les écoles BEUVARDES

Par appel téléphonique du 04 septembre 2009 des services du Conseil Général, le Maire Lucien JEROME, a été informé que le Conseil Général consent à nous verser la subvention demandée.

Le bilan financier, à ce jour, est le suivant :

- subvention de l'état (DGE)	30,00%
- subvention du CG	25,00%
- réserve parlementaire	4,58%

Total 59,58% pour un montant escompté budgétisé de 50,00%.

Un rendez-vous avec l'architecte, maître d'œuvre, est arrêté le vendredi 02 octobre 2009, afin de mettre en œuvre dès maintenant des appels d'offres auprès des entreprises.

OUVERTURE de 2 classes à LE CHARMEL

Faute de place au regroupement scolaire, à BEUVARDES, et surtout par manque de perspective, la commune de LE CHARMEL a accueilli, lors de la rentrée scolaire, 2 classes : une division de CE2 et une division de CM1/CM2. Ce déplacement est accepté **provisoirement** par l'Inspection Académique, en attendant un réel regroupement à BEUVARDES.

Cette situation pose de nombreux problèmes aux administrés de BEUVARDES ayant des enfants scolarisés. Elle doit, dans les meilleurs délais, être analysée et des solutions doivent être proposées pour que cesse cet état de fait.

REMISE en état du mur jouxtant la Mairie.

Le contrat liant la Commune à l'entreprise a été dénoncé pour :

- non respect du cahier des charges,
- non respect des délais du chantier,
- plus de contact de l'entreprise pendant plus de 2 mois.

Ce chantier devait être terminé fin mai 2009.

Cette situation qui perdure, perturbe, l'affichage des notes et actes de la Mairie qui ne dispose plus de panneaux d'affichage.

L'entreprise connaissait cette situation mais n'en a cure.

AMENAGEMENT de l'extension du cimetière.

Les travaux sont programmés. L'échéancier est défini.

Echéancier impératif proposé et obligatoirement accepté par l'entreprise

Voirie	fin des travaux	15 octobre 2009,
Clôture + portail	fin des travaux	fin novembre 2009,
Plantations	fin des travaux	fin mars 2010 = fin du chantier.

EGLISE, Mise en sécurité et restauration de statues.

Visite de M. GISSINGER, conservateur du patrimoine, le vendredi 11 septembre 2009, 10h30, pour réception des travaux. L'entreprise ayant effectué les travaux est revenue pour terminer le chantier.

REGLEMENT du cimetière.

Le règlement du cimetière, actualisé et visé par la Président de la commission, Luc DUSSAUSOY, est accepté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL du 24 novembre 2009 (extraits).

TRAVAUX en cours.

- Remise en état du mur jouxtant la mairie :
- Les travaux devraient s'achever prochainement.
- Aménagement de l'extension du cimetière :
- Les travaux ont commencé. Le planning prévu est respecté.
- Enfouissement du réseau, rue de la Croisette :
- Les travaux ont commencé. Durée 4 mois.

- La demande de la commune de BEUVARDES pour s'inscrire dans une démarche de PLU.

La réponse est la suivante : « Les priorités en matière de réalisation des documents d'urbanisme sont établies théoriquement selon l'ordre de prise de délibération. La délibération de COULONGES-COHAN date du 12 décembre 2005, celle de BEUVARDES date du 7 mars 2006.

Le Président demande au directeur si financièrement la CCT peut prendre en charge simultanément deux opérations (50 000,00 € pour un PLU). Il est répondu par la positive compte-tenu de l'étalement des travaux sur deux ou trois années minimum.

- Assainissement :

Plusieurs questions et interrogations ont été soulevées.

- La CCT prend-elle la compétence assainissement ?
- Pour dégager les Maires des Communes adhérentes ?
- Pour répondre aux obligations réglementaires en matière d'assainissement individuel ? C'est-à-dire :
- Terminer les études de zonage pour celles qui ne le sont pas, ou les refaire pour celles qui paraissent inadaptées aux spécificités locales, et les soumettre à enquête publique.
- Mettre en place un SPANC.

La CCT veut-elle répondre aux obligations réglementaires ?

- pour être en conformité avec la loi ; dans ce cas, on peut imaginer que la CCT ne prenne qu'une compétence SPANC: (contrôle des installations et préconisation pour les installations neuves). La gestion du service peut se faire sous la forme de régie ou de délégation de service public.

- pour apporter des réponses à la préservation de la ressource en eau ; dans l'hypothèse de cette réponse, il faut compléter la compétence globale (contrôle, réhabilitation, entretien) sous maîtrise d'ouvrage public. (ce qui permet d'obtenir des financements pour le compte des particuliers).

Enfin, si un contrat global pour l'eau est mis en place avec la Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon (C.C.O.C.), quelle sera la collectivité porteuse ?

AFFAIRES scolaires

La commission du SIVU « écoles : état des lieux, perspectives, prospectives » s'est réunie le lundi 05 octobre 2009, 18h00, à la mairie de BEUVARDES.

Le regroupement scolaire de Beuvardes

accueil, à Beuvardes et Le Charmel, au 21 septembre 2009, 158 élèves (-7 par rapport à 2008) ;

accueil à Epieds, 21 élèves

Le regroupement scolaire accueille en tout (Beuvardes, Epieds et Le Charmel) 179 élèves.

Evolution :

2005	140 enfants	
2006	141	+ 1
2007	168	+ 27
2008	188	+ 20
2009	179	- 9 élèves

Ecole Numérique Rurale

Suite à un acte de candidature déposé le 04 mai 2009, concernant notre inscription dans le plan initié par le gouvernement pour l'équipement numérique des écoles rurales, le Président du SIVU a reçu un accord de principe, le 21 octobre dernier.

L'état subventionné 80% de la dépense totale qui s'élève à 10 708 €. L'investissement sera pris en charge par le SIVU.

Le matériel comprend :

- un tableau blanc interactif (TBI),
- un vidéoprojecteur,
- un ordinateur pour la gestion du TBI,
- huit ordinateurs portables pour la classe mobile,
- un matériel de rangement,
- un micro-ordinateur portable pour l'enseignant,
- une imprimante,
- les périphériques et les logiciels.

ECHOS de la communauté de Communes du Tardenois

Lors de la réunion avec le Président, les vice-présidents et le directeur général des services, le 15 octobre dernier, ont été évoqués et consignés (extraits) :

- Rénovation des 2 classes et des sanitaires attendants

Les organismes de contrôles ont été retenus. Les appels d'offres vers les entreprises doivent suivre.

- Faciliter l'accès des handicapés à la Mairie

Une étude du cabinet VERLET est en cours.

DEMANDE de subvention dans le cadre de la DGE pour la remise en œuvre de l'horloge de la mairie

L'horloge mécanique de la mairie est en panne. Les diagnostics de 2 techniciens de 2 sociétés différentes sont sans équivoque : le mécanisme est usé et une réparation serait aléatoire et onéreuse.

Le coût total de la réparation s'élève à 7 305,00€ HT, soit 8 736,78€ TTC.

Le Conseil Municipal décide de solliciter de l'état, pour le remplacement de l'horloge de la mairie, une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement de 50% minimum du montant H.T. des travaux.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

PROLONGATION des contrats CAE

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) de Monsieur Michel NAIDO arrive à expiration le 30 novembre 2009. Celui de Monsieur Roger CHANTREUX, le 28 décembre 2009.

Après avoir fait l'inventaire des travaux à effectuer dans la Commune, il s'avère que l'apport de ces 2 agents est indispensable pour un bon entretien du village, de ses bâtiments et des lieux appartenant à la Commune.

Le Conseil Municipal décide de prolonger le contrat de ces deux agents, pour une période d'un an. Une demande sera faite à pôle emploi de CHATEAU-THIERRY.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DANS LA FORET COMMUNALE POUR 2010

Le programme de travaux d'exploitation 2010 proposé par l'ONF concerne :

- a) le martelage :
- de la parcelle 17 – coupe de taillis sous futaie sur 1,94 ha
 - de la parcelle 18 – coupe de taillis sous futaie sur 1,82 ha
- b) la mise en vente publique :

- des grumes des parcelles 17 et 18, selon le mode suivant :
- vente sur pied

c) la délivrance à la Commune :

- du taillis, des tiges de qualité médiocre et des houppiers des 2 parcelles

Cette délivrance se fera sous la responsabilité des 3 garants désignés :

- Monsieur Lucien JEROME
- Monsieur Jean-Claude BEYELER
- Madame Catherine RICHARD

- Les prix de retrait seront fixés par Monsieur le Maire, en concertation avec l'ONF.

- En cas d'inventus, la remise en vente se fera à l'amiable, en concertation avec Monsieur le Maire et l'ONF.

Le Conseil Municipal décide d'adopter ce programme pour les travaux d'investissement dans la forêt communale, pour 2010 et de déléguer l'ONF pour l'exécuter

TRAVAUX USEDA 2010

Le programme des travaux de l'USEDA portant sur la mise en place de nouveaux équipements d'éclairage public sont les suivants :

Points lumineux supplémentaires :

- rue de la Harleine/route de Coigny : poteau n°12, face au n°22,
- impasse route de Coigny : face au bac abreuvatoire, face au n°20,
- rue de la Grenouillère : en bas de la rue,
- route de Coigny : face à l'impasse,
- route de Coigny (sortie direction Coigny),
- rue de Tabouret : près du chalet en bois,
- rue de Fère (sortie direction Fère),
- Four à verre (sortie direction Fresnes) dernier virage,
- rue de la Cloterie : poteau n°5.

Le coût total des travaux s'élève à 5 906,25 € HT
Sur le coût total des travaux, la contribution de la Commune est de 2970,00€.

L'USEDA prend à sa charge la différence.

Le Conseil Municipal accepte l'emplacement des nouveaux équipements et s'engage à verser à l'USEDA, la contribution demandée.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le programme des travaux de l'USEDA portant sur la mise en place de nouveaux équipements d'éclairage public.

DEMANDE de subvention dans le cadre de la D.G.E. pour l'installation d'une alarme à la mairie et ses annexes.

La compagnie d'assurance couvrant les risques de la mairie et ses annexes, nous alerte d'une recrudescence importante concernant les vols dans ces lieux.

Le Conseil Municipal décide de délibérer dès maintenant pour prévoir l'installation d'une alarme dans la mairie et ses annexes.

Une demande de subvention D.G.E. sera faite.

Le coût estimé est de 6 500,00 € TTC.

Le Conseil Municipal décide de solliciter de l'état, pour l'installation d'une alarme dans la mairie et ses annexes, une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement de 50% minimum du montant H.T. des travaux.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

ENTREVUES du Maire

- Avec Monsieur PLE, Médiateur
le mardi 6 octobre 2009 :
 - problèmes de voisinage,
 - autres.
- Avec Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale du primaire
le lundi 12 octobre 2009 :
 - état des lieux du regroupement scolaire de BEUVARDES,
 - devenir du syndicat,
 - école numérique rurale,
 - autres.
- le jeudi 15 octobre 2009 :
 - visite des locaux et notamment des 2 classes et sanitaires faisant l'objet de la rénovation programmée.
- Avec Monsieur le sous-préfet :
le mardi 13 octobre 2009 :
 - présentation de la commune,
 - autres.
- Avec Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Fère en Tardenois :
le jeudi 15 octobre 2009 :
 - coordination de la gendarmerie avec le Maire de la Commune,
 - autres.